



N° 13 616\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **'A DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du li re IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Dénomination (pour les personnes morales) : **Montpellier Méditerranée Métropole**  
Adresse : **50 place Zeus CS 39556 34961 MONTPELLIER Cedex 2**

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION**

ESPECE ANIMALE CONCERNEE  <i>Nom scientifique</i>  Nom commun	Quantité	Description (1)
<i>Erinaceus europaeus</i> Hérisson d'Europe	Moins de 3 individus	Potentiellement individus adultes ou jeunes, de tous sexes
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> Pipistrelle pygmée	Moins de 5 individus	
<i>Chalcides striatus</i> Seps strié	Moins de 5 individus de chaque espèce	Potentiellement individus adultes ou juvéniles ou oeufs, de tous sexes
<i>Malpollon monspessulanus</i> Couleuvre de Montpellier		
<i>Natrix maura</i> Couleuvre vipérine		
<i>Zamenis scalaris</i> Couleuvre à échelons		
<i>Lacerta bilineata</i> Léza deux raies		
<i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles		

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION		
<i>Tarentola mauritanica</i>		
Tarente de Maurétanie		
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Moins de 10 individus	Potentiellement individus adultes ou larves ou oeufs, de tous sexes
Grenouille rieuse		
<i>Lissotriton helveticus</i>	Moins de 10 individus	
Triton palmé		
<i>Bufo spinosus</i>	Moins de 5 individus	
Crapaud épineux		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	<b>Motif d'intérêt public majeur</b>	<b>X</b>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres :	<input type="checkbox"/>
<p>Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :</p> <p><b>Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier de demande de dérogation joint.</b></p>			

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION			
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)			
D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *			
Capture définitive	<input type="checkbox"/>	Préciser la destination des animaux capturés •	
Capture temporaire	<b>X</b>	avec relâcher sur place	<b>X</b> avec relâcher différé <input type="checkbox"/>

## D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

### D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \*

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher

- Capture manuelle  Capture au filet
- Capture avec époussette  Pièges  Préciser •
- Autres moyens de capture  Préciser
- Utilisation de sources lumineuses  Préciser •
- Utilisation d'émissions sonore  Préciser -
- Modalités de marquage des animaux (description et justification)

### D2. DESTRUCTION \*

- Destruction des nids  Préciser :
- Destruction des œufs  Préciser :
- Destruction des animaux  Par animaux prédateurs Préciser :
- Par pièges létaux  Préciser :
- Par capture et euthanasie  Préciser •
- Par armes de chasse  Préciser :
- Autres moyens de destruction

### D1. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses  Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores  Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser :
- Utilisation d'armes de tir  Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser :

## E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

- Formation initiale en biologie animale
- Formation continue en biologie animale
- Autre formation

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

Les intervenants seront des techniciens naturalistes spécialisés du bureau d'études Egis : Alix ALIAGA et Pierrick DEVOUCOUX, chefs de projet écologue, Menad BEDDEK, Guillaume BINON, Pierre GAUTHIER, Benjamin LUNEAU, Thibault PAQUIER, Mathieu PORTELA, et Allan RAULINE MOUGEOT, chargés d'études écologie.

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Les travaux se feront dans le respect du calendrier biologique des espèces afin de limiter les atteintes aux espèces protégées. Le détail des mesures est précisé dans le dossier joint (mesures E4.1a et R3.1a). L'année de démarrage des travaux souhaitée est 2023.

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Occitanie  
Départements : Hérault (34)  
Communes : Clapiers, Lavérune, Montferrier-sur-Lez, Montpellier et Saint-Jean-de-Védas

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Relâcher des animaux capturés	<input type="checkbox"/>	Mesures de protection réglementaires	X
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>	Mesures contractuelles de gestion de l'espace	X

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : La spatialisation des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

L'ensemble des mesures seront accompagnées d'un suivi dont les résultats seront transmis aux services de l'État via un comité de suivi, cf. dossier joint.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à : Montpellier

Le : 31/03/2023

Signature :

Julie FRECHE  
Vice Présidente aux Transports et Mobilités  
actives